

## **COMMUNIQUE n°10**

**Du vendredi 29 mai 2020 à 10h**

Protocole sanitaire mis en place pour l'accueil des élèves du collège et des lycées.

Le protocole ci-dessous a été soumis et approuvé à l'unanimité par les membres du CSE (représentants du personnel) et par le président des parents d'élèves du collège et des lycées.

Il est basé sur 4 points essentiels :

### **1. Le maintien de la distanciation physique :**

- a. Chaque classe a été réorganisée de façon à respecter une distance d'un mètre au moins entre chaque élève.
- b. L'effectif sera de 15 élèves par classe maximum.
- c. Les déplacements seront limités dans la classe.
- d. Pas de prêt de matériel entre élèves.
- e. Chaque élève aura sa place attribuée.

### **2. Application des gestes barrières :**

- a. Les élèves devront se désinfecter régulièrement les mains. Du gel hydro alcoolique en nombre suffisant est disponible sur chaque site.  
Du savon et des serviettes jetables sont disponibles dans l'ensemble des sanitaires des établissements.
- b. Utiliser un mouchoir à usage unique.
- c. Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir.
- d. Se dire bonjour sans se serrer la main ou s'embrasser.

### **3. La limitation du brassage des élèves :** (le fait que les élèves se croisent un minimum dans les couloirs, aux toilettes et que les groupes ne se mélangent pas pendant les récréations)

- a. Les élèves ne devront pas se regrouper à plus de dix au moment des récréations ou pendant la pause méridienne.
- b. Les élèves veilleront à accéder aux toilettes en nombre limité. Des affiches indiquant le nombre maximum d'élèves par sanitaire seront apposées aux entrées des toilettes.
- c. Un sens de circulation a été mis en place de sorte à ce que les élèves évitent de se croiser.
- d. Les récréations se feront « en décalé » selon les niveaux.

### **4. L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux**

- a. Les espaces communs et le mobilier seront désinfectés chaque jour avec des produits conformes aux normes demandées.
- b. Les salles seront aérées plusieurs fois par jour.
- c. Le port du masque est obligatoire pour les élèves et les adultes dès l'entrée dans l'établissement.
- d. Une visière sera mise à la disposition des adultes s'ils le souhaitent.

### POUR LES PARENTS

- Les parents doivent s'engager à ne pas mettre leur enfant à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un COVID 19.
- A partir d'une température de 37,8°, ils ne doivent pas envoyer leur enfant à l'école.
- Les parents devront revoir avec leur enfant les gestes barrières, de distanciation sociale et d'hygiène des mains la veille de la reprise.
- Les familles devront fournir les masques à leurs enfants.

### LA RESTAURATION

- Un protocole a été mis en place par la société sodexo. L'ensemble des lieux de restauration sont accessibles.

#### ***Avant le repas :***

- Le personnel s'assurera du nettoyage de désinfection approfondi du matériel, des équipements communs et des locaux.
- Un traçage au sol sera matérialisé pour une distanciation de 1 mètre de chaque convive à l'entrée du restaurant.
- Distanciation de 1 mètre sur chaque table.
- Mise en sécurité du personnel (tenue de travail, masque, gant, visière anti projection, blouse jetable).
- Le restaurant sera aéré avant la prise de repas.

#### ***Au moment du repas :***

- Lavage des mains avant et après le repas.
- Passage par groupe à l'entrée du self avec une distanciation de 1 mètre (marquage au sol).
- Gestion du matériel collectif : mise en place des couverts, verres, et assiette par l'équipe Sodexo.
- Les élèves passent au self avec le plateau dressé.
- Les repas pris à la cafétéria devront être obligatoirement réservés la veille.

#### ***Après le repas :***

- Le nettoyage et la désinfection approfondi du matériel, des équipements communs et des locaux seront réalisés par le personnel de Sodexo.
- Le restaurant sera aéré.

#### **Reprise des différentes classes :**

### Pour le collège

- Les élèves seront répartis en groupe de 15 élèves maximum et un emploi du temps sera établi pour chaque groupe. Les listes des groupes et les emplois du temps vous seront communiqués par école directe ce jour vendredi 29 mai.

- Les horaires d'ouverture du collège resteront inchangés.

### Reprise des cours

#### Le jeudi 4 juin et le vendredi 5 juin pour les

6°A groupe 1	5°A groupe 1
6°B groupe 1	5°B groupe 1
6°C groupe 1	5°C groupe 1

#### Les lundi 8, 15, 22, 29 juin et les mardi 9, 16, 23, 30 juin pour les

6°A groupe 2	5°A groupe 2	4°A groupe 2	3°A groupe 2
6°B groupe 2	5°B groupe 2	4°B groupe 2	3°B groupe 2
6°C groupe 2	5°C groupe 2	4°C groupe 2	3°C groupe 2

#### Le jeudi 11, 18, 25 juin et le 2 juillet et le vendredi 12, 19, 26 juin et 3 juillet pour les

6°A groupe 1	5°A groupe 1	4°A groupe 1	3°A groupe 1
6°B groupe 1	5°B groupe 1	4°B groupe 1	3°B groupe 1
6°C groupe 1	5°C groupe 1	4°C groupe 1	3°C groupe 1

Les jours où les élèves ne viennent pas au collège, ils devront continuer le travail en distanciel.

Les élèves **internes** seront tous intégrés dans le groupe 1 de leur classe et seront accueillis à l'internat la nuit du jeudi soir. Ils seront 2 par chambre de sorte à respecter les distanciations sanitaires. Les élèves seront formés à la désinfection de leur espace de lieu de vie (chambre, sanitaires...). Cette désinfection complètera celle déjà mise en place par l'établissement.

Les transports scolaires ne sont pas dépendants de l'établissement. Chaque famille se mettra en relation avec la compagnie concernée.

### Pour le lycée Jeanne D'arc

Reprise des cours le lundi 8 juin suivant l'organisation suivante :

Tous les élèves des classes de 2<sup>nde</sup> auront cours les Lundi et Mardi

Tous les élèves des classes de 1<sup>ère</sup> auront cours les jeudi et Vendredi.

Aucun élève n'aura cours en présentiel le mercredi. Ce jour sera consacré au nettoyage approfondi des locaux.

Les élèves seront répartis en groupe de 15 élèves maximum et un emploi du temps sera établi pour chaque groupe. Les listes des groupes et les emplois du temps vous seront communiqués par école directe le vendredi 5 juin.

Les horaires d'ouverture du lycée resteront inchangés.

Les jours où les élèves ne viennent pas au lycée, ils devront continuer le travail en distanciel.

Les élèves **internes** seront accueillis à l'internat la nuit du lundi au mardi pour les 2<sup>ndes</sup> et la nuit du jeudi au vendredi pour les 1<sup>ères</sup>. Ils seront 2 par chambre de sorte à respecter les distanciations sanitaires. Les élèves seront formés à la désinfection de leur espace de lieu de vie (chambre, sanitaires...). Cette désinfection complètera celle déjà mise en place par l'établissement.

Les transports scolaires ne sont pas dépendants de l'établissement. Chaque famille se mettra en relation avec la compagnie concernée.

La fin des cours pour les classes de 2ndes et de 1ères aura en fonction de la mobilisation des enseignants pour les commissions d'harmonisation et jurys de bac.

**Il n'y aura pas de reprise des cours en présentiel pour les élèves de Terminales.**

**Attention cependant, les cours en distanciel sont maintenus.**

**Des entretiens individuels seront proposés pour assurer le suivi de parcours sup, des livrets scolaires ainsi que du rendu des livres.**

### **Pour le lycée Sacré-Cœur**

Reprise des cours le lundi 8 juin suivant l'organisation suivante :

**Les lundi 8, 15, 22, 29 juin et les mardi 9, 16, 23, 30 juin pour les**

3°PM 1 groupe 1	2°ASSP	2°OPTIQUE
3°PM 2 groupe 1	2°EDPI	2°RESTAURATION
2°MRC	2°MMA	2°MS

*En fonction de la mobilisation des enseignants pour les commissions d'harmonisation et jurys de bac, les dates ci-dessus peuvent être modifiées.*

**Le jeudi 11, 18, 25 juin et le 2 juillet et le vendredi 12, 19, 26 juin et 3 juillet pour les**

4°DR1	1°CAP AS	1°OPTIQUE	1°COMMERCE
4°DR2	1°CAP Pâtissier	1°ASSP	
3°PM 1 groupe 2	1°MMA	1°RESTAURATION	
3°PM 2 groupe 2	1°EDPI	1°ARCU	

*En fonction de la mobilisation des enseignants pour les commissions d'harmonisation et jurys de bac, les dates ci-dessus peuvent être modifiées.*

Aucun élève n'aura cours en présentiel le mercredi. Ce jour sera consacré au nettoyage approfondi des locaux

Les élèves seront répartis en groupe de 15 élèves maximum et un emploi du temps sera établi pour chaque groupe. Les listes des groupes et les emplois du temps vous seront communiqués par école directe le vendredi 5 juin.

Les horaires d'ouverture du lycée resteront inchangés.

Les jours où les élèves ne viennent pas au lycée, ils devront continuer le travail en distanciel.

Les élèves **internes** seront accueillis à l'internat la nuit du lundi au mardi ou du jeudi au vendredi selon la répartition dans les groupes. Ils seront 2 par chambre de sorte à respecter les distanciations sanitaires. Les élèves seront formés à la désinfection de leur espace de lieu de vie (chambre, sanitaires...). Cette désinfection complètera celle déjà mise en place par l'établissement.

Les transports scolaires ne sont pas dépendants de l'établissement. Chaque famille se mettra en relation avec la compagnie concernée.

**Il n'y aura pas de reprise des cours en présentiel pour les élèves de Terminales bac professionnel et Terminales CAP. Attention cependant, les cours en distanciel sont maintenus.**

**Des entretiens individuels seront proposés pour assurer le suivi de parcours sup, des livrets scolaires ainsi que du rendu des livres.**

#### **ENSEIGNEMENT SUPERIEUR : BTS SP3S**

**Il n'y aura pas de reprise des cours en présentiel pour les élèves de 1<sup>ère</sup> année de BTS SP3S. Attention cependant, les cours en distanciel sont maintenus jusqu'au 12 juin.**

Pour le collège et les lycées

Jusqu'au 12 juin, nous serons en période de test, afin de voir si notre organisation est cohérente ou si nous devons procéder à des ajustements, voire une réorganisation.

Les familles seront informées via école directe le 12 juin en fin de journée.

En cas de non respect des consignes de ce communiqué, l'élève s'expose à ne plus être accepté à suivre les cours en présentiel.

Fait à Paray-le-Monial, le 29 mai 2020

Eric DIDIO

Chef d'établissement

Directeur du collège et des lycées